

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de Révision : 24-oct-2012

No de Version : 3

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	Potassium fluorure GPR RECTAPUR®
Produit n°	26821 (VWR International)
Nom de la substance	Potassium fluorure
n° CAS	7789-23-3
Numéro d'identification UE	009-005-00-2
Numéro d'enregistrement REACH.	Pas encore communiqué aux utilisateurs aval.
Autres désignations	Fluorure de potassium

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes pour un usage laboratoire et de production de produits chimiques.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

VWR International SAS

Rue	Le Périgares - bâtiment B, 201 rue Carnot
Code postal/Lieu	94126 Fontenay-sous-Bois cedex
Pays	France
Téléphone	+33 (0) 1 45 14 85 00
Telefax	
E-mail (personne compétente)	vwsds@eu.vwr.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone + 33 (0)1 45 42 59 59 (centres anti-poison et de toxicovigilance, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	méthode de classification	remarque
--	----------------------------	---------------------------	----------

Toxicité aiguë, Catégorie 3, par voie orale	H301		
Toxicité aiguë, Catégorie 3, dermique	H311		
Toxicité aiguë, Catégorie 3, inhalation	H331		

2.1.2 Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger:	Phrases R
T	R23/24/25

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1 étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]



Mot signal

Danger

Consignes en cas de danger

H301+H311+H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
----------------	--

Conseils de sécurité

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P309+P310	EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.2.2 Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symboles de danger:

T

Phrases R

R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
-----------	--

Phrases S

S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

2.3 Autres dangers

3. Composition/Informations sur les composants

Formule des molécules	FK
Poids moléculaire (g/mol)	58,1 g/mol
n° CAS	7789-23-3
numéro CE	232-151-5
Numéro d'identification UE	009-005-00-2

4. Premiers secours

4.1 Remarques générales

EN CAS d'exposition: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Changer les vêtements souillés ou mouillés. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

4.2 En cas d'inhalation

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

4.3 En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

4.4 Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Protéger l'oeil non blessé. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

4.5 En cas d'ingestion

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Ne rien donner à boire ou à manger.

4.6 Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.7 Informations pour le médecin:

Symptômes	Aucune donnée disponible
Nature du danger	Aucune donnée disponible
Traitement	Aucune donnée disponible

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2 Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

sans limitation

5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Fluorure d'hydrogène Oxydes de soufre

5.4 Conseils aux pompiers

NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.5 Indications diverses

Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiques ni dans les plans d'eau. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Attention lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans des locaux fermés. Le dioxyde de carbone risque de chasser l'oxygène. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Evacuer les personnes en lieu sûr. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Recueillir à l'état sec avec précaution. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de: Inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un échappement (laboratoire). Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail. Décomposition possible sous l'effet prolongé de la lumière. A un effet fortement déshydratant.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

température de stockage 15-25°C

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

8. Contrôle de l'exposition/ Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient (Désignation)	Type de valeur limite (pays d'origine):	Valeur seuil	Informations relatives à la réglementation
Potassium fluorure	TWA (EU)	2,5 mg/m ³	2000/39/EC

8.2 Dispositifs techniques appropriés de commande

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

8.3 Protection individuelle

Porter un vêtement de protection approprié. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

8.3.1 Protection yeux / visage

Lunettes avec protections sur les côtés normes DIN/EN: DIN EN 166

8.3.2 Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Modèles de gants recommandés normes DIN/EN: DIN EN 374 Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

En cas d'un bref contact avec la peau

Matériau approprié:

NBR (Caoutchouc nitrile)

Épaisseur du matériau des gants

0,12 mm

Temps de pénétration (durée maximale de port)	>480 min
Modèles de gants recommandés	VWR 112-0998
Lors de contact fréquents avec les mains	
Matériau approprié:	NBR (Caoutchouc nitrile)
Épaisseur du matériau des gants	0,38 mm
Temps de pénétration (durée maximale de port)	>480 min
Modèles de gants recommandés	VWR 112-3717 / 112-1381

8.3.3 Protection corporelle

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue.

8.3.4 Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

Appareil de protection respiratoire approprié :	Demi-masque filtrant (DIN EN 149)
Recommandation	VWR 111-0451
Matériau approprié:	P3
Recommandation	Aucune donnée disponible

8.4 Informations complémentaires

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) aspect	
État	solide
Couleur	incolore
b) odeur	Aucune donnée disponible
c) seuil olfactif	Aucune donnée disponible

Données de sécurité

d) pH	Aucune donnée disponible
e) point de fusion/point de congélation	860°C
f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	1505°C (1013 hPa)
g) point d'éclair	Aucune donnée disponible
h) taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
i) inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
j) limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Limite inférieure d'explosivité (Vol%)	Aucune donnée disponible
Seuil maximal d'explosion (Vol%)	Aucune donnée disponible

k) pression de vapeur	Aucune donnée disponible
l) densité de vapeur	Aucune donnée disponible
m) densité relative	2,48 g/cm ³ (20°C)
n) solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau (g/l)	920 g/l (20°C)
à °C:	20
Soluble (g/l) dans	Aucune donnée disponible
o) coefficient de partage: n-octanol/eau	-0,77 (20°C)
p) température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
q) température de décomposition	Aucune donnée disponible
r) viscosité	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
s) propriétés explosives	non applicable
t) propriétés comburantes	non applicable

9.2 Autres informations

Densité apparente	Aucune donnée disponible
indice de réfraction	Aucune donnée disponible
constante de dissociation	Aucune donnée disponible
tension de surface	Aucune donnée disponible
Constante d'Henry	Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

10.7 Indications diverses

Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Dose efficace

espèce:

Temps d'exposition

remarque

source

LD50: 245 mg/kg

Rat.

IUCLID

Toxicité dermique aiguë

Dose efficace

espèce:

Temps d'exposition

remarque

source

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Toxicité inhalatrice aiguë

Dose efficace

espèce:

Temps d'exposition

remarque

source

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Effet irritant et caustique

Irritation primaire de la peau

Temps d'exposition

espèce:

Résultat

Irritation des yeux

Temps d'exposition

espèce:

Résultat

Irritation des voix respiratoires

Temps d'exposition

espèce:

Résultat

Sensibilisation

En cas de contact avec la peau

En cas d'inhalation

non sensibilisant.

non sensibilisant.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles
(exposition unique)**

négligeable

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles
(exposition répétée)**

négligeable

**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour
la reproduction)**

Cancerogénité

Aucune indication quant à la carcinogénicité pour
l'homme.

Mutagénéité des gamètes/Génotoxicité

Aucune indication relative à la mutagénéité des gamètes
sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction
sur l'homme disponible.

Danger par aspiration

négligeable

11.2 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

11.3 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

CL50:

Aucune donnée disponible

EC50

espèce:

Temps d'exposition

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

CL50: Aucune donnée disponible
EC50
espèce:
Temps d'exposition

Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

CL50: Aucune donnée disponible
EC50
espèce:
Temps d'exposition

Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

CL50: Aucune donnée disponible
EC50
espèce:
Temps d'exposition

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

CL50: Aucune donnée disponible
EC50
espèce:
Temps d'exposition

Chronique (à long terme) toxicité pour les algues

CL50: Aucune donnée disponible
EC50
espèce:
Temps d'exposition

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

o) coefficient de partage: n-octanol/eau -0,77 (20°C)

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Éliminer en observant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code des déchets produit

16 05 07 (discarded inorganic chemicals consisting of or containing dangerous substances)

Élimination appropriée / Emballage

13.2 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

14. Informations relatives au transport

14.1 Transport par voie terrestre (ADR/RID)

N° UN	1812
Désignation officielle pour le transport	POTASSIUM FLUORIDE
Classe(s)	6.1
Code de classification :	T5
Groupe d'emballage	III
Étiquette de danger	6.1

14.2 Transport maritime (IMDG)

N° UN	1812
Désignation officielle pour le transport	POTASSIUM FLUORIDE
Classe(s)	6.1
Code de classification :	T5
Groupe d'emballage	III
Marine polluant	
Groupe de ségrégation	

14.3 Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

N° UN	1812
Désignation officielle pour le transport	POTASSIUM FLUORIDE
Classe(s)	6.1
Code de classification :	T5
Groupe d'emballage	III

14.4 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK) 1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. Autres informations

16.1 Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
-----------	--

H301+H311+H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
----------------	--

16.2 Indications diverses

Indications de changement

mise à jour générale

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.